

## Modalités d'inscription

Bulletin ci-joint à adresser à :

**AIGUES MARINES**

**977, Boulevard du Docteur Jean Bastide**

**30240 LE GRAU DU ROI**

**Téléphone 04 66 53 97 67 - Fax 04 66 53 97 69**

**aigues.marines@adpep30.org**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU GARD  
60 rue Pierre Semard 30000 Nîmes - Téléphone : 04 66 36 31 60 - Télécopie : 04 66 76 13 39  
Adresse mail : [siege.adpep30.org](mailto:siege.adpep30.org) - Site : [www.adpep30.org](http://www.adpep30.org)

## **A.D.P.E.P du GARD**



## **Journée Régionale d'échanges sur l'accueil temporaire**

**6 JUIN 2014**  
**Résidence les Aigues Marines**  
**LE GRAU DU ROI**

**L'accueil temporaire :  
Le soutien à domicile par l'aide aux aidants**



## **LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE**

Toute personne valide peut organiser son projet de vie à partir de temps et d'espaces diversifiés : les temps et les espaces du travail, de la scolarité, des études ou de la formation, des loisirs, de la vie sociale et de la vie familiale.

Si l'on parle pour les personnes handicapées de « besoins d'accueil temporaire », terminologie qui n'évoque rien pour les valides, c'est qu'il y a pour elles de nombreuses difficultés à trouver leur place dans ces espaces et ces temps et que leur vie peut alors se trouver réduite à un quasi « confinement » au domicile ou conduire au choix de la vie institutionnelle.

L'objectif principal de la réforme de la Loi d'orientation en faveur des personnes handicapées est de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans ces espaces et ces temps de la vie ordinaire en « compensant » les difficultés qu'elles peuvent rencontrer pour y trouver leur place.

Dans le même temps, il convient de soutenir les aidants sur lesquels repose en grande partie la composante « vie à domicile » de cette politique, alors que les évolutions de la cellule familiale, les contraintes de la vie professionnelle et l'allongement de l'espérance de vie, sont autant d'obstacles croissants à la mise en œuvre de cette solidarité naturelle.

Extrait du rapport présenté à  
Mme la Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées  
par Jean-Jacques OLIVIN, Président du GRATH  
Le jeudi 3 avril 2003

9 h 00

Café d'accueil

9h30

**Ouverture par le Président de l'ADPEP  
René JUANCHICH  
Présentation du site par Lucie LE LIBOUX  
Déléguée Régionale du GRATH**

10H00

**L'hébergement temporaire :  
Un dispositif du soutien à domicile  
par Yvan FERRIER Directeur Général  
adjoint Développement Social.**

**Echange avec la salle**

11H00

**L'accueil temporaire :  
Les modalités administratives  
par Rose Lison VIGNAL Directrice  
de la MDPH du GARD**

**Echange avec la salle**

**DEJEUNER**

14H00

**L'hébergement temporaire :  
Le travail en réseau et les autres conditions  
de sa réussite  
par Jean Jacques OLIVIN Directeur du GRATH**

**Echange avec la salle**

15H00

**L'aide aux aidants :  
Témoignage des familles**

**Echange avec la salle**